

PROJET ASSOCIATIF LA GOUTTE DE LAIT SAINT-LEON



2018

35-37, rue Duplex 75015 PARIS

Email : goutte@gouttedelait.com

Tél : 09 81 17 99 04

www.gouttedelait.com

Sommaire

Mot de la Présidente.....	3
Les différents modes d'accueil dans le 15 ^{ème} arrondissement de Paris.....	4
L'accueil collectif du jeune enfant.....	4
Les crèches.....	4
Les haltes-garderies.....	5
L'accueil individuel.....	6
Les crèches familiales.....	6
Les assistantes maternelles agréées.....	6
La garde simple ou partagée au domicile des parents.....	6
La Goutte de Lait Saint-Léon.....	7
Histoire.....	7
Valeurs.....	8
Gouvernance.....	9
Accès aux soins et offres d'accueil.....	11
Le centre de PMI.....	11
Quatre Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE).....	13
Financements et partenariats.....	15
Financements.....	15
Partenariats.....	16
La place de la Paroisse.....	17
Informer.....	17
Missions.....	18
L'accompagnement des familles.....	18
La bientraitance ou le respect de l'enfant au quotidien.....	20
L'attention portée aux plus fragiles.....	22
Perspectives 2018-2021.....	24
Remerciements.....	25
Bibliographie.....	26
Annexes.....	27

Mot de la Présidente

La Goutte de Lait Saint-Léon est une association loi 1901. Elle a pour vocation d'accompagner et soutenir les familles. Située dans le 15^e arrondissement de Paris, elle apporte aide et conseil auprès des parents dans tous les domaines liés à la petite enfance : prévention médicale et paramédicale, soutien matériel, activités pour les enfants et accueils collectifs pour les moins de 3 ans.

*Elle place l'intérêt de l'enfant au cœur de ses actions quotidiennes et défend des valeurs comme la **bienveillance institutionnelle** qu'elle met en application dans ses relations enfants-professionnels, parents-professionnels et professionnels-professionnels.*

Grâce à ce dispositif, l'association tisse un lien étroit avec les familles et favorise ainsi confiance et dynamique de travail entre chacun des acteurs pour une meilleure qualité de service auprès des plus-petits.

Ce projet associatif a pour vocation de donner du sens à notre action. Il décline notre raison d'être et définit les objectifs.

- *Il rend légitime et crédibilise les diverses activités de l'association ;*
- *Il précise les orientations de notre action ;*
- *Il fédère autour du projet en assurant sa pérennité ;*
- *Il nous situe par rapport à notre environnement parisien ;*
- *Il (ré)affirme l'engagement de chacun (bénévole, professionnels et parents adhérents).*

Aurèle de la Bretèche



Les différents modes d'accueil dans le 15^{ème} arrondissement de Paris

Le 15^{ème} arrondissement est situé sur la rive gauche de la Seine, dans le sud-ouest de Paris. Il est le troisième par sa superficie et le plus peuplé de la capitale. Il compte environ **238 000 habitants** et bénéficie d'une population très diverse par ses origines et ses niveaux de vie. Si l'offre de garde d'enfants de moins de 4 ans semble importante (plus de 90 et autres accueils référencés), elle reste insuffisante au regard de la population concernée.

L'accueil collectif du jeune enfant

Les établissements d'accueil en collectivité sont des EAJE¹, on parle le plus souvent de multi-accueil, de crèche, de halte-garderie et de micro-crèche. Pour une meilleure compréhension dans cette partie, nous utiliserons les noms de crèche et halte-garderie, le multi-accueil étant un mode de fonctionnement qui combine des places en crèche et des places en halte-garderie selon les besoins des familles.

Les crèches

Les enfants y sont accueillis régulièrement sur des créneaux assez longs : cinq jours sur cinq ou quatre jours sur cinq ou tout autre planning en fonction des besoins des parents et de la disponibilité de la crèche. Cela convient plus particulièrement aux parents qui travaillent.

Il existe dans le 15^{ème} arrondissement de Paris :

- **28 crèches municipales** gérées par la mairie (*Annexe 1*).
- **15 crèches associatives** gérées par des associations (*Annexe 2*) dont 5 sous convention avec la mairie du 15^{ème} arrondissement. Un enfant peut être accueilli en crèche à partir de 2,5 mois et jusqu'à 3 ans révolus, cependant certaines crèches accueillent les enfants à partir d'un âge précis (12 mois, 18 mois).

¹ Etablissement d'Accueil de Jeune Enfant

- **12 micro-crèches** (Annexe 3), structures d'accueil pouvant accueillir au maximum dix enfants uniquement gérées à Paris par des entreprises privées et soumises aux mêmes règles que les autres établissements d'accueil collectif (conditions plus souples s'agissant de la fonction de direction et des modalités d'encadrement des enfants par le personnel).
- **1 crèche parentale** (Annexe 3) gérée par une association constituée de parents. Les parents deviennent membres de l'association et sont responsables du fonctionnement de la crèche, de l'encadrement du personnel salarié, des tâches administratives et de la garde des enfants à tour de rôle. L'encadrement des enfants est assuré par des professionnels de la petite enfance qui vont donc travailler en étroite collaboration avec les parents qui ont eux l'obligation de s'investir et de consacrer du temps à la bonne marche de l'établissement.
- **Des crèches d'entreprise** dédiées au personnel de l'entreprise comme les crèches des hôpitaux ou celles de l'armée avec parfois la possibilité pour certaines d'accueillir un quota d'enfants « extérieurs » à l'entreprise.

Les haltes-garderies

22 haltes-garderies (Annexes 4) sont référencées dans le 15^{ème} arrondissement. Offrant des places à temps partiel en demi-journée et/ou journées complètes selon les établissements, elles sont plus adaptées à des enfants gardés habituellement à domicile par leurs parents ou par une auxiliaire parentale. Cela peut aussi convenir aux parents qui travaillent à mi-temps, qui travaillent à la maison ou suivent une formation. Cet accueil peut se faire à partir de 2,5 mois et jusqu'à 3 ans révolus, cependant certaines haltes-garderies accueillent les enfants à partir d'un âge précis (12 mois, 18 mois) et jusqu'à 6 ans.

- **Un jardin d'enfants** (Annexe 4) : A mi-chemin entre la crèche et l'école maternelle, structure d'éveil pouvant accueillir toute la journée des enfants âgés de 2 à 6 ans.
- **2 accueils parents/enfants** (Annexe 4) : lieux d'accueil gratuits pour les moins de 6 ans où l'enfant va pouvoir jouer en présence de son parent ou de l'auxiliaire parentale. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles.

L'accueil individuel

(Annexe 5)

Les crèches familiales

Au nombre de quatre, elles fournissent des accueils au domicile d'assistantes maternelles formées et agréées. L'assistante maternelle garde en général trois à quatre enfants de moins de quatre ans et elle est supervisée par une équipe constituée de puéricultrices et éducatrices de jeunes enfants. Les assistantes maternelles se rencontrent avec les enfants qui leur sont confiés une fois par semaine dans les locaux de la crèche familiale afin de proposer des temps d'éveil et de jeux collectifs et de socialiser les enfants en vue de leur entrée à l'école. C'est la crèche qui est l'employeur des assistantes maternelles.

Les assistantes maternelles agréées

Déclarées auprès de *La Maison de l'Enfance*², ces personnes ont reçu une formation spécifique petite enfance et l'agrément de la Protection Maternelle et Infantile. Elles travaillent en libéral et reçoivent les enfants à leur domicile. Le parent est l'employeur. Possibilité pour elles de se retrouver une fois par semaine dans un RAM (relais d'assistantes maternelles pour partager des temps de jeux avec les enfants et en présence d'une éducatrice de jeunes enfants.)

La garde simple ou partagée au domicile des parents

Elle s'effectue à domicile par une personne (auxiliaire parentale) diplômée ou non, non agréée par la PMI. Elle est recrutée directement par les parents ou par l'intermédiaire d'un organisme privé. La garde est simple si l'auxiliaire parentale a en charge une famille (un enfant ou une fratrie). Elle est partagée si plusieurs familles bénéficient de ses services.

² La Maison de l'Enfance : 91 rue Blomet, 75015 Paris

La Goutte de Lait Saint-Léon

La Goutte de Lait Saint-Léon est une manifestation pastorale de proximité dans le domaine sanitaire et social³ de la paroisse catholique Saint-Léon. Si par vocation l'association ouvre ses établissements sans discrimination, parents, bénévoles, personnels, stagiaires et intervenants extérieurs s'engagent à respecter son identité.

Histoire

Créée en 1931, à l'initiative des paroissiens de l'église Saint Léon (Paris 15^{ème}), *La Goutte de Lait Saint-Léon*⁴ avait pour vocation de proposer aux mères de famille des **conseils en nutrition infantile**, des **consultations médicales gratuites** et de la **distribution de lait**.

Très vite, grâce à la qualité des soins, l'investissement des bénévoles et du personnel soignant, le succès est au rendez-vous et la demande des familles s'amplifie. Le besoin est réel car il n'existe, à l'époque, aucune structure de ce genre dans le quartier.

En 1945, afin de pérenniser cette œuvre, M. le **chanoine Maury**, alors curé de Saint-Léon, ainsi que la Ville de Paris décident de financer la construction d'un centre de PMI⁵ moderne, équipé d'un matériel médical plus adapté aux exigences des services sociaux. La générosité des dons des paroissiens et les subventions de la ville portent leurs fruits. Lors de l'inauguration en 1953, le **député M. Cayeux** n'hésite pas à rappeler le geste fort de ces donateurs ainsi que la vocation universelle du chrétien.

En 1976, une halte-garderie ouvre ses portes afin de poursuivre la mission d'aide et d'accompagnement que l'association s'est fixée. En 2010, deux nouveaux EAJE, le **Petit George**⁶ et le **Saint-Léon**⁷, accueillent les enfants du quartier. La halte-garderie prend alors le nom du **Petit Edgar**⁸. Le **Petit François**⁹ ouvrira ses locaux, quant à lui, en 2013.

Aujourd'hui, l'association poursuit l'œuvre entreprise par les fondateurs dans le même esprit de générosité, dans le respect de tous et de toutes les religions.

³ Le médecin du centre PMI est membre de droit du conseil d'administration

⁴ Le curé est également membre de droit du conseil d'administration

⁵ Protection Maternelle Infantile : 35 rue Duplex, 75015 Paris

⁶ Le Petit George : 9 rue Bernard Shaw, 75015 Paris

⁷ Le Saint Léon : 37 rue Duplex, 75015 Paris

⁸ Le Petit Edgar : 14 rue Edgar Faure, 75015 Paris

⁹ Le Petit François : 3 rue du colonel Colonna d'Ornano, 75015 Paris

Aujourd'hui, La Goutte de Lait Saint-Léon, c'est ...



Valeurs

L'éthique est au cœur de l'action de l'association : dignité humaine, confidentialité, absence de discrimination et respect de la législation.

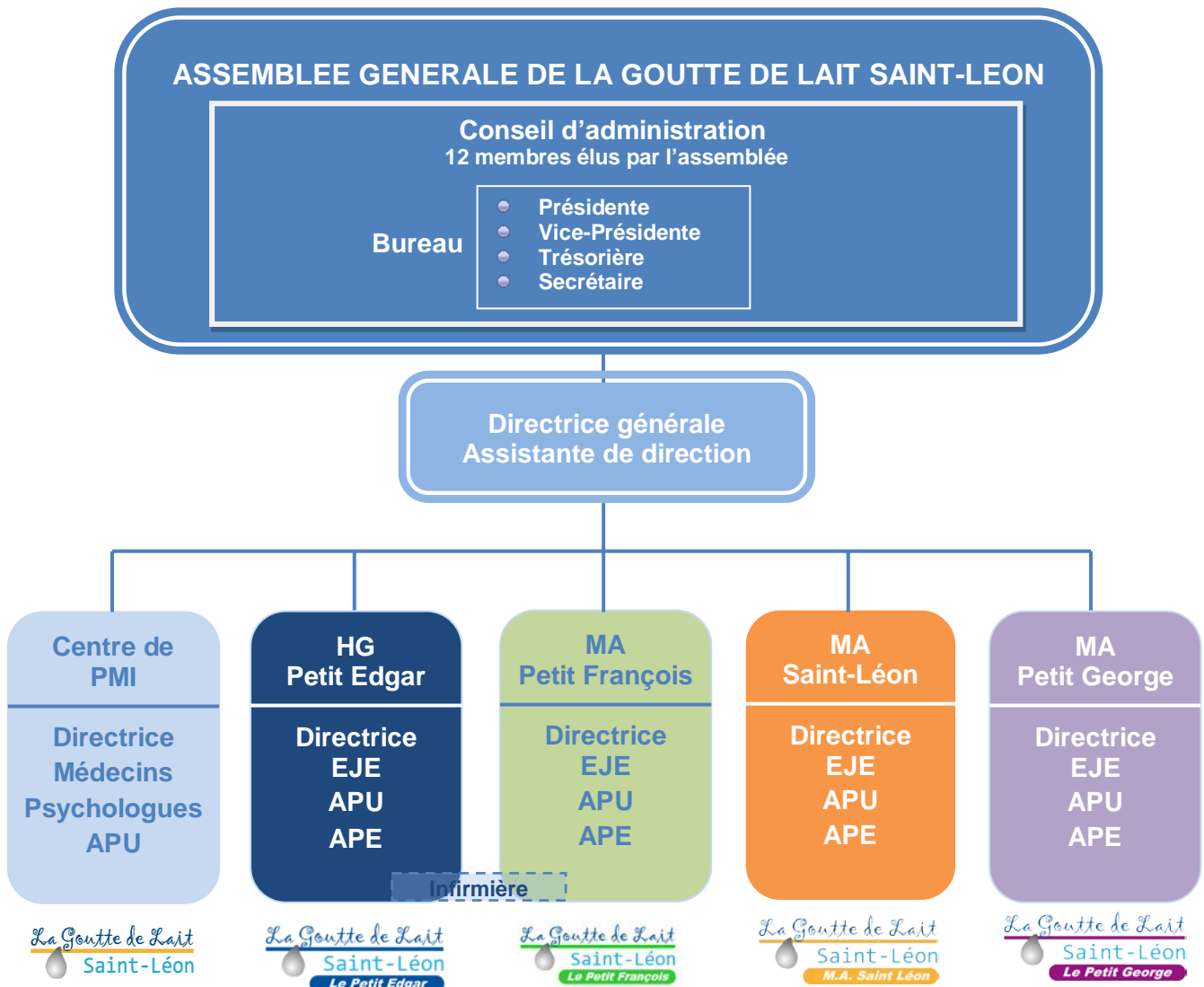
La solidarité est le fondement de la *Goutte Lait Saint-Léon*. Elle régit l'ensemble des relations au sein de l'association comme avec ses extérieurs : salariées-parents, salariées-enfants, salariées entre elles, association et partenaires.

Le professionnalisme et l'esprit d'équipe sont portés par l'ensemble de son personnel et bénévoles.

L'accompagnement des familles, au-delà des prestations des établissements, reste une priorité de l'association. Attentive aux nécessités élémentaires, elle tente d'y pourvoir avec parfois le concours de partenaires extérieurs non exclusifs.

L'administration de la Goutte de Lait Saint-Léon est confiée à un conseil mixte, élu par l'assemblée générale, afin de conjuguer héritage et renouveau, concilier aspirations légitimes et destination : aux cotés des membres de droit, siègent au conseil d'administration, des adhérents-parents et des adhérents non-parents résidant sur le territoire canonique de la paroisse.

Gouvernance



Reconnue d'intérêt général, La *Goutte de Lait Saint-Léon* est une **association à but non lucratif** dont l'organisation et le fonctionnement sont conformes aux principes de la loi 1901. Elle est régie par des statuts, régulièrement adaptés pour harmoniser les actions qu'elle entreprend ainsi que l'évolution sociale et médicale.

Chaque **parent d'enfant** fréquentant un des EAJE est **membre de l'association**. En nous confiant leur enfant, il adhère au projet associatif et aux statuts. L'adhérent est invité tous les ans, au deuxième trimestre, à notre assemblée générale. Il participe à la gouvernance de l'association par son droit de vote. L'association est ouverte aux membres de la paroisse qui deviennent adhérents en acquittant la cotisation annuelle.

Lors de l'**assemblée générale**, les adhérents présents ou représentés désignent les membres du conseil d'administration (bénévoles élus pour un mandat de 6 ans renouvelable). Le curé de la paroisse ainsi que le médecin de la PMI sont membres de droit. Le conseil d'administration se réunit chaque trimestre, il définit et dirige les principales orientations.

Son bureau (constitué d'un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire élus pour 3 ans renouvelable), délègue à une directrice générale la direction de l'association et la mise en œuvre des décisions votées par le conseil d'administration et les assemblées générales.

La direction générale s'engage à la mise en œuvre des projets. Elle veille à la bonne gestion administrative, financière et managériale en restant en étroite relation avec les différents organismes extérieurs (Mairie de Paris, CAF, Conseil Régional).

Accès aux soins et offres d'accueil

Le centre de PMI

Première entité et raison d'être de l'association, le centre de Protection Maternelle Infantile de Saint-Léon a pour objectif l'accompagnement médical et paramédical des familles parisiennes. Subventionné par la Ville de Paris, il est ouvert et gratuit aux enfants de 0 à 6 ans. Le centre de PMI est géré au quotidien par sa directrice sous la responsabilité de la directrice générale.

Le centre est ouvert 45 semaines dans l'année, tous les jours en semaine de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00, excepté le vendredi matin, réservé aux travaux administratifs et ateliers massage pour les bébés (soit 31h00/semaine).

Ressources

- Une directrice de centre, sage-femme et puéricultrice
- Deux médecins, dont un pédiatre
- Deux auxiliaires de puériculture (APU)

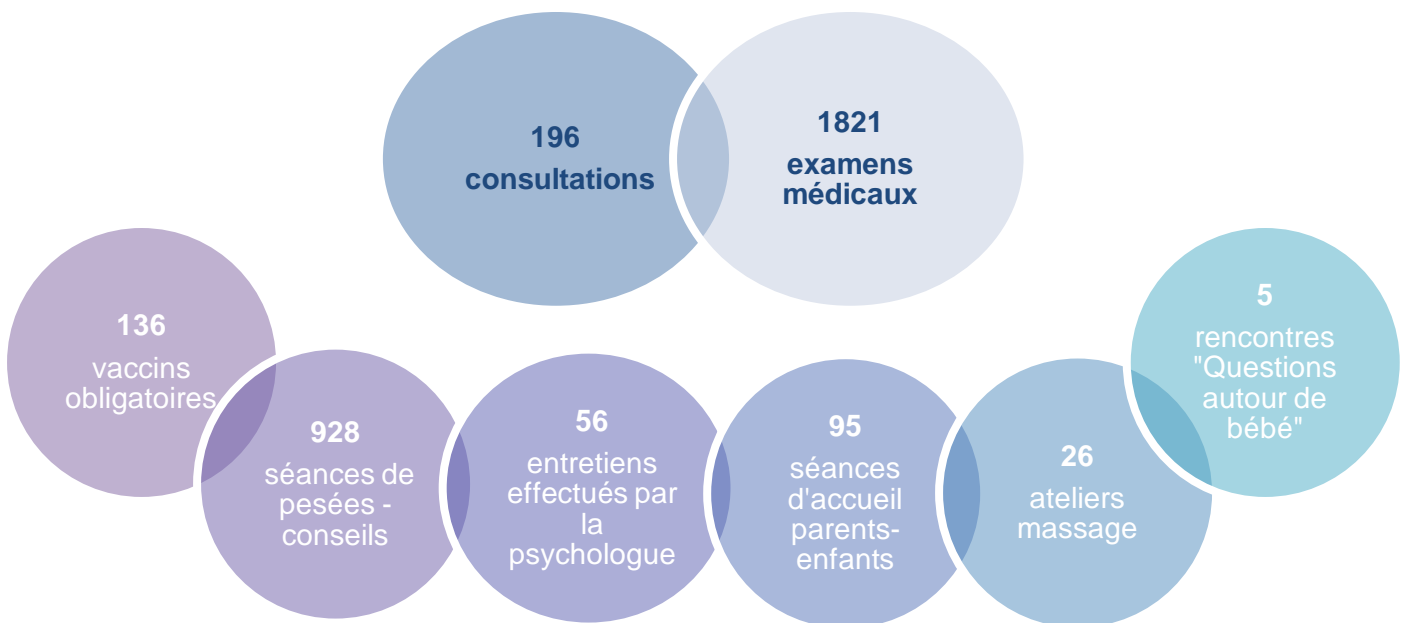
Activités

- Consultations médicales sur rendez-vous
- Vaccinations obligatoires
- Séances pesées/conseils sur des créneaux horaires dédiés
- Entretiens individuels avec une psychologue sur rendez-vous

Dans un esprit convivial, les professionnelles de la PMI s'attachent à renforcer le lien mère-enfant, accompagnent les parents dans leur parentalité et permettent ainsi aux petits de s'ouvrir à la collectivité par des activités ludiques et récréatives. Un travail important de prévention (écrans, accidents domestiques) et de conseil est réalisé auprès des parents (angoisse de la séparation, troubles du sommeil, diversification alimentaire, arrivée d'un frère/sœur, propreté, colères).


La Goutte de Lait Saint-Léon a une convention avec la ville de Paris pour ses activités de prévention auprès des familles. Le centre de PMI pallie, en outre, la pénurie des vaccins contre la tuberculose (BCG). Il assure le suivi obligatoire du jeune enfant imposé par le ministère de la Santé depuis 1945. Plateforme d'échanges et de communication avec des professionnels de la petite enfance, la PMI oriente aussi les parents vers des praticiens extérieurs, partenaires de santé non exclusifs de l'association.


En quelques chiffres, le centre de PMI réalise¹⁰ :





¹⁰ Chiffres 2016

Quatre Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE)

	<p>EAJE historique de l'association, cette halte-garderie accueille 24 enfants par demi-journée.</p> <p>Huit d'entre eux peuvent y déjeuner chaque jour (uniquement les plus de 18 mois). Les enfants accueillis sont âgés de 2 mois et demi à 3 ans.</p>
<p>Horaires d'ouverture</p>	<p>8h15-18h15</p>
<p>Ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Une directrice Educatrice de Jeunes Enfants ● Une Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) ● Deux Auxiliaires de Puériculture (APU) ● Deux Accompagnatrices Petite Enfance (APE)

	<p>Multi-accueil de 20 places accueillant des enfants de 2 à 18 mois environ, en demi-journées et/ou journées complètes.</p>
<p>Horaires d'ouverture</p>	<p>8h00-18h45</p>
<p>Ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une directrice infirmière puéricultrice <input type="checkbox"/> Une Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) <input type="checkbox"/> Deux Auxiliaires de Puériculture (APU) <input type="checkbox"/> Trois Accompagnatrices Petite Enfance (APE)

	<p>Multi-accueil de 20 enfants (ayant acquis la marche et jusqu'à l'entrée à l'école maternelle), le Saint-Léon est complémentaire du Petit George et accueille les enfants à sa suite.</p>
<p>Horaires d'ouverture</p>	<p>8h00-18h45</p>
<p>Ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une directrice Educatrice de Jeunes Enfants <input type="checkbox"/> Une Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) <input type="checkbox"/> Deux Auxiliaires de Puériculture (APU) <input type="checkbox"/> Deux Accompagnatrices Petite Enfance (APE)

	<p>Multi-accueil de 36 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, en demi-journées et/ou journées complètes, cet établissement est le dernier créé par l'association.</p>
<p>Horaires d'ouverture</p>	<p>8h15-18h45</p>
<p>Ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une directrice Educatrice Jeunes Enfants <input type="checkbox"/> Deux Educatrices de Jeunes Enfants (EJE) <input type="checkbox"/> Trois Auxiliaires de Puériculture (APU) <input type="checkbox"/> Six Accompagnatrices Petite Enfance (APE)

Le **médecin référent**, la **psychologue** et l'**infirmière** de l'association interviennent régulièrement dans chacune des structures pour vérifier les protocoles liés à l'hygiène et la santé, former les équipes, rencontrer les enfants et établir les PAI¹¹ en cas d'allergie ou de maladie chronique.

Activités communes

Chacun de nos EAJE élabore un **projet éducatif** afin d'informer les parents de leurs orientations pédagogiques. Cette démarche permet à nos professionnelles de « poser » leur action par un travail commun de réflexion. En peignant leur quotidien avec son fonctionnement et ses pratiques, les équipes cherchent, avant tout à donner du sens à ce qu'elles font. Une manière aussi d'analyser, évaluer et d'améliorer les pratiques professionnelles.



¹¹ Protocole d'Accueil Individualisé

Financements et partenariats

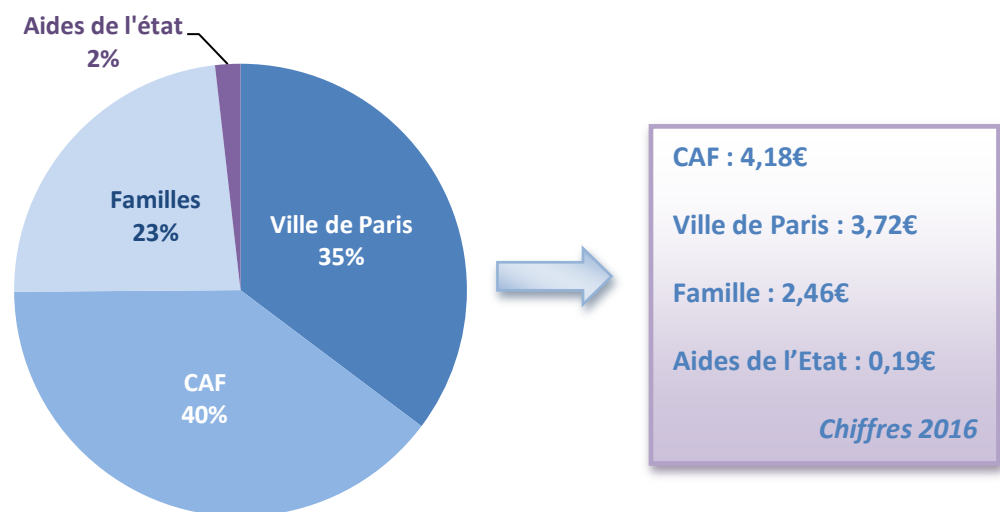
Financements

Les **ressources** de l'association résultent d'un ensemble de subventions émanant de la Ville de Paris, de la CAF, des familles et de la paroisse Saint-Léon.

Les EAJE sont financés dans leur fonctionnement annuel, par la contribution des parents en fonction du nombre d'heure de présence de l'enfant selon un tarif qui varie en fonction du revenu de la famille et du nombre d'enfants à charge mais aussi par la CAF¹² et la Ville de Paris (DFPE¹³).

Le lien avec la paroisse se traduit dans un héritage immatériel : prêt de ses locaux, de sa cour et loyer modéré pour l'hébergement du centre de PMI et du Saint-Léon.

Financement d'une heure d'accueil à la Goutte de Lait Saint-Léon



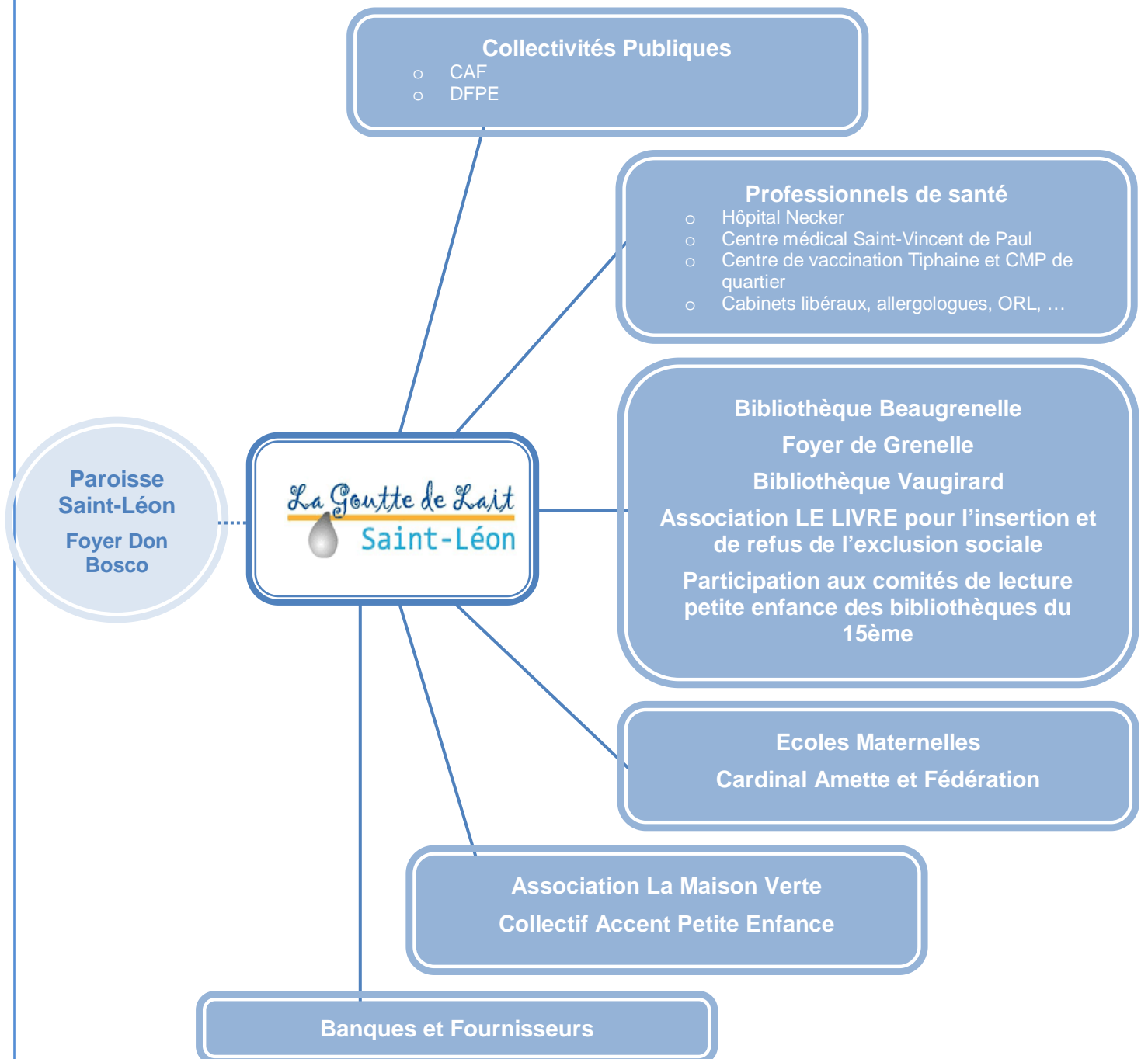
Le centre de PMI est financé par la Ville de Paris et la Sécurité Sociale.

¹² Caisse d'Allocations Familiales

¹³ Direction des Familles et de la Petite Enfance

Partenariats

Depuis sa création, *La Goutte de Lait Saint-Léon* développe des **partenariats publics** et **privés**. En cohérence avec la vision de l'association, ceux-ci participent à notre dynamique de réseaux et notre stratégie d'ouverture vers l'extérieur (*cf. schéma*).



La place de la Paroisse

Les salariés, les bénévoles comme les parents adhérents et/ou usagers des services de l'association doivent prendre conscience de l'identité chrétienne de *la Goutte de Lait Saint-Léon*. Outre le curé, les paroissiens, par leur adhésion, concourent également au bon accueil de nos activités.

La localisation même du siège social de l'association, du centre de PMI et du Saint-Léon sur la propriété immobilière diocésaine nous permet de bénéficier de l'ensemble de l'infrastructure de la paroisse (mise à disposition des salles de la maison des œuvres pour les spectacles de Noël et de fin d'année ainsi que les formations des salariés et les conseils d'administration).

La fête de Saint-Léon est la fête de fin d'année de l'association en faveur des enfants, des familles et des salariés. C'est aussi l'occasion pour la présidence de remettre aux salariés un chèque cadeau de Noël.

Informer

A destination des adhérents, un [affichage associatif mensuel](#) d'une sélection d'événements paroissiaux, spirituels, matériels, éducatifs, culturels et festifs en lien avec la parentalité est prévu dans les EAJE. Il sera en outre fait mention de certaines offres permanentes de la paroisse comme la [bibliothèque](#) et le [foyer Don Bosco](#) (patronage de 200 enfants).

Missions

L'action de l'association est conforme à l'annexe 7 du « Guide ministériel Les établissements d'accueil du jeune enfant »¹⁴. Sont donc exposées les priorités définies à partir des valeurs de l'association et de l'écoute de ses professionnels et parents usagers.

L'accompagnement des familles

Résolument engagée dans l'accueil et l'accompagnement, La Goutte de Lait Saint-Léon met l'accueil de l'enfant et de sa famille au cœur de ses activités. Dans son foyer, l'enfant apprend le « vivre ensemble ». En effet, il découvre, en son sein, l'altruisme, l'importance du donné et être accueilli. Ces valeurs de solidarité et d'attention à l'autre sont primordiales dans sa construction. Les familles doivent être soutenues dans cette démarche.

Objectif

Être un appui sanitaire et social solide pour les familles afin qu'elles puissent éduquer leurs enfants dans l'amour du bien commun.



Moyens

■ Favoriser un accueil de qualité

Accueillir un enfant, c'est accueillir sa famille. Et confier son petit est un acte important. C'est pourquoi, nous veillons à la bonne mise en œuvre des périodes d'adaptation (de la maison à la crèche), ainsi que des transmissions lors du départ et retour des parents.

Importance de l'accueil également au sein de la PMI : écoute positive des professionnelles, aire de jeux dans la salle d'attente et accompagnement aux soins des tout-petits. Chaque famille est attendue et, dans ce contexte favorable, une relation de confiance réciproque se tisse entre les parties.

¹⁴ http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/04/Guide-ministeriel-EAJE_PMI_avril-2017.pdf

■ Communiquer dialoguer

Les temps d'échanges entre l'équipe éducative et la famille sont indispensables. Ils permettent d'établir une relation personnelle, fiable et chaleureuse où chacun peut exprimer ses attentes ou ses besoins (demandes d'inscriptions, inquiétudes vis à vis de la séparation, problèmes de santé). Les directrices d'établissement et les médecins jouent ici un rôle majeur : le lien doit être concrétisé par de fréquents entretiens et une communication bienveillante auprès des familles.



■ Renforcer le soutien à la parentalité

Mission initiale de l'association, le soutien à la parentalité est un service proposé dans toutes les EAJE de Saint-Léon. Grâce à la PMI, les parents peuvent participer à des conférences ou des accueils spécifiques avec leurs enfants (pesée, massage). Autant d'occasions pouvant leur apporter conseils et réponses face à des inquiétudes et des interrogations. Une psychologue peut également intervenir pour un soutien psychologique ponctuel dans le cadre d'une demande précise.

Dans cette dynamique, l'association souhaiterait lancer une réflexion sur un projet de RAM/RAP¹⁵. Lieu d'écoute, d'information conviviale et professionnelle, cet établissement, à destination des parents et des « nounous », aurait pour mission de promouvoir et d'améliorer l'accueil à domicile du jeune enfant et la relation parents-enfants.



■ Impliquer les parents dans la vie associative

Lorsque les familles inscrivent leur enfant dans nos EAJE, elles deviennent, de fait, adhérentes à l'association. Pour renforcer leur implication dans le vécu quotidien des petits, les parents ont la possibilité de participer et/ou proposer des activités culturelles, musicales, manuelles. En effet, selon ses compétences et son savoir-faire, chacun peut intervenir. L'intérêt ? Susciter l'adhésion et l'implication des parents avec les professionnelles pour réfléchir ensemble sur un projet commun.

Le conseil d'administration et l'assemblée générale sont ouverts à tous. Les parents qui le souhaitent peuvent rejoindre (par voie électorale) le conseil d'administration. Déjà acteurs de la vie locale, ils deviennent force d'initiative. En donnant une place aux parents dans la gouvernance, La Goutte de Lait Saint-Léon respecte le souhait des fondateurs : dans l'intérêt de l'enfant, une proximité positive et cultivée entre parents bénévoles et équipes éducatives.

¹⁵ Relais Assistants Maternels et Relais Assistants Parentaux

La bientraitance ou le respect de l'enfant au quotidien

Fruit de recherches scientifiques et d'un travail de réflexion, le concept de bientraitance de l'enfant est une valeur fédératrice pour les cinq établissements. Importance d'un environnement familial stable, compréhension du développement du tout-petit, il est nécessaire de sensibiliser les parents. Familles et professionnelles sont partenaires de cette entreprise.

Objectif

Considérer l'enfant comme une personne à part entière : celle que l'on accueille, à qui l'on s'adresse et avec laquelle on se comporte avec tout le respect qui lui est dû, physique, psychique et affectif.



Moyens

■ Prévenir

L'activité soutenue du centre de PMI témoigne de l'importance des moyens mis en œuvre en terme de soins. Pour répondre au plus juste aux besoins des familles, des consultations médicales et paramédicales, des conseils de sages-femmes, de puéricultrices et auxiliaires de puériculture sont prodigués chaque jour.

Dans un souci de prévention, l'association organise chaque année des soirées afin de sensibiliser les parents sur divers sujets de parentalité (par exemple les dangers domestiques, l'utilisation des écrans).



■ Faire grandir dans l'autonomie

L'apprentissage de l'autonomie s'inscrit dans notre démarche pédagogique. Rendre l'enfant autonome, c'est lui permettre de devenir, plus tard, un adulte responsable et épanoui. En ayant confiance et estime de soi, il va gagner en persévérance face aux difficultés futures. Le jeu reste, pour cela, l'outil essentiel. Décliné sous plusieurs formes, il permet d'apprécier la motivation du petit et sa capacité à se prendre en charge petit à petit. En aménageant l'espace de nos établissements (mobilier adaptés), en privilégiant les personnes et le temps nécessaire à cet apprentissage, l'enfant découvre naturellement cette autonomie naissante.

■ Socialiser

Autonomie et socialisation sont très liées. Lorsque l'enfant est confié à la crèche, l'équipe éducative s'attache toujours à rassurer affectivement celui-ci et respecte la continuité du développement de l'enfant dans son histoire. L'apprentissage de la vie en collectivité (repas, sieste et jeux) lui propose une autre forme de communauté que sa famille. Il lui permet de construire sa propre identité dans un groupe et s'épanouir pleinement.



■ Se former et s'épanouir professionnellement

Encourager des formations à nos salariées contribue à leur épanouissement au travail. Séminaires, journées pédagogiques, travaux de partenariat et de réseaux (troupes de théâtre, bibliothèques) sont autant de propositions que *La Goutte de Lait de Saint-Léon* souhaite enrichir.

L'association accueille aussi de nombreux stagiaires afin de développer les compétences et aider à la qualification dans les métiers de la petite enfance.

L'attention portée aux plus fragiles

Apporter notre soutien aux enfants les plus fragiles (physiquement et socialement), est primordial dans notre engagement. En ouvrant les structures d'accueil et de soins à tous dans le quartier, nous répondons également à un besoin de proximité et travaillons à la mixité sociale, deux valeurs fortes que nous défendons.

Objectif

Accueillir l'enfant différent et lui offrir les mêmes chances que ses camarades



Moyens

■ Aider les parents isolés ou en recherche d'activité professionnelle

La prise en charge précoce des familles en difficulté permet de prévenir des situations dangereuses. Pour permettre aux parents de faciliter leur **recherche d'emploi**, l'association réserve, ponctuellement et sous conditions, des places en crèches et haltes-garderies.

Une **aide financière** ponctuelle ou à long terme peut également être apportée lorsqu'elles ne peuvent payer la place de leur enfant en EAJE. Un fonds social, constitué de dons faits à l'association, a été mis en place à cet effet en 2013. Il est destiné à soutenir les familles dans le besoin.

L'association accueille chaque année au moins deux familles en grande précarité s'appuyant au mieux des directives du décret 2010.

■ Accueillir l'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie rare

L'enfant atteint d'un **handicap** ou d'une **maladie** connaît les mêmes nécessités que tout autre enfant. Dans le cadre de notre mission d'aide à la parentalité, nous accueillons ces enfants afin qu'ils puissent goûter à la collectivité et se socialiser par le jeu et la découverte des autres. Les équipes éducatives n'étant pas spécialisées, nous nous attachons surtout à proposer un **accueil sécurisé** à ces enfants.

Les recevoir en tenant compte de leurs désirs, mais aussi de leurs besoins physiques, psychologiques et affectifs.

A la demande des familles, l'association travaille avec un **réseau extérieur** d'orthophonistes, psychomotriciens et psychologues. Elle encourage, dans cette dynamique, ses professionnels à se former en participant à des séminaires ou des réunions d'équipes en interne.

Les **médecins de la PMI** sont un relais important. Elles prennent la mesure de la prise en charge spécifique de l'enfant et l'accompagnent dans cet apprentissage à la vie en collectivité.



■ Favoriser l'apprentissage du français

L'environnement du 15^e arrondissement de Paris rassemble beaucoup de nationalités. Pour encourager la **mixité sociale et culturelle**, *La Goutte de Lait Saint-Léon* accueille toutes les candidatures sans discrimination. Afin de favoriser une bonne intégration des familles, un **partenariat** avec le **Foyer de Grenelle** est mis en place. Les parents, qui le souhaitent, peuvent avoir accès à des **cours de français** gratuits, dispensés près du lieu de garde de leurs enfants.

Perspectives 2018-2021

Réaliser tous les deux ou trois ans un **bilan de la mise en œuvre des préconisations** figurant dans le *Texte cadre national pour l'accueil des jeunes enfants* ; le restituer dans les limites imposées par le secret statistique. Le cas échéant fixer des objectifs pour initier des préconisations réalisables mais non réalisées ou/et pour progresser dans d'autres.

Déterminer les activités prioritaires pour continuer dans l'arrondissement le plus peuplé de la capitale (5^{ème} pour les logements sociaux¹⁶), à faciliter l'accès de tous à la prévention, à concourir à la satisfaction de l'importante demande d'accueil collectif, mais aussi pour accompagner le cas échéant les autres modes d'accueil.

Délimiter un territoire d'implantation si des projets de nouvelles structures doivent voir le jour (le projet de RAM-RAP/LAEP)

Rechercher et louer un local pour héberger l'administration de l'association.

Susciter l'adhésion des paroissiens, les impliquer dans une relation participative de long terme.

Repérer les besoins en compétences des bénévoles et contribuer à leur développement, si nécessaire en finançant des formations courtes.

Intensifier les relations avec les autres associations ou groupes de Saint-Léon et proposer l'organisation d'évènements communs, témoignage de complémentarité et facteur de convivialité.

¹⁶ Logements sociaux au sein de la loi SRU – Logement parisien en chiffres n°17 octobre 2017

Remerciements



Fruit d'un travail collégial de plusieurs mois, ce projet associatif a vu le jour grâce à la participation active de nos bénévoles, membres du conseil d'administration, parents et paroissiens de Saint-Léon. Merci au Père Emmanuel Schwab pour sa disponibilité et son écoute ;

Merci à nos partenaires extérieurs pour leur accueil, le personnel de la Caisse d'Allocations Familiales, Madame Françoise Malassis, adjointe au maire, chargée de la famille et de la petite enfance du 15ème arrondissement de Paris ;

Merci à l'ensemble de nos salariées pour leur collaboration et comités de réflexion autour du projet, aux directrices d'établissements, Mesdames Frédérique Pichon, Marion Dubois, Christine Pascalis, Aurélie Floquet, Nelly Autain, au docteur Sylvie Sanna et Madame Céline Fromontel, directrice générale de l'association ;

Merci également à Mesdames Marie-Paule Guyetant, Marie Pépin et Stéphanie Ducouret pour leurs relectures, remarques constructives et mises en page graphique de ce travail ;

Merci enfin à Mesdames Aurèle de la Bretèche et Anne-Marie Besse, présidente et vice-présidente pour leur confiance et leur accompagnement positif dans l'élaboration de notre projet associatif.

Maylis de Tarlé
Trésorière

Bibliographie

- Statuts de *La Goutte de Lait Saint-Léon* (JO du 24 juin 2013)
- Projets éducatifs et règlements intérieurs du Petit George, Petit François, Petit Edgar et Saint-Léon
- Article R.2324 du Code de la santé publique
- « *Modes d'accueils, formation des professionnels* », Sylviane Giampino, rapport au ministre, mai 2016
- Décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans
- Article 23 de la Convention relative aux droits de l'enfant par l'OCDH
- « *Tout est langage* », Françoise Dolto, décembre 1989
- « *Réaliser un projet accueil petite enfance* », Christine Schuhl, juin 2005
- « *Soutenir les familles, le meilleur investissement social* », Vers le haut, juin 2017
- « *Orientations pastorales* », paroisse Saint-Léon, septembre 2016
- La Doctrine Sociale de l'Eglise
- *Charte du bénévolat*, France Bénévolat
- « *Evaluer et optimiser le projet associatif* », B. Bigourda, Jurisassociation éditions 2004



Annexes

Annexe 1



Demande de place en crèche municipale -collective ou familiale-

Conditions d'admission

Vous attendez un bébé, vous habitez dans le 15^{ème}, ou vous arrivez dans notre arrondissement, et cherchez un mode de garde pour votre enfant.

Pour inscrire votre enfant en crèche, vous devez avoir une activité salariée ou autre (un justificatif vous sera demandé : bulletins de salaire, avis d'imposition ou certificats de scolarité).

Démarches

La présence personnelle de l'un des parents est obligatoire pour la demande de place en crèche qui s'effectue, **à partir du 6ème mois de grossesse**, auprès du **Service Enfance-Famille-Jeunesse**, situé au 2ème étage de la mairie - aile Lecourbe – service ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h et le jeudi jusqu'à 19 h 30, sur présentation des **documents originaux** suivants :

- Carte nationale d'identité.
- Un des justificatifs de domicile suivants :
 - facture d'électricité ou de gaz de moins de trois mois ou échéancier en cours,
 - dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu,
 - dernier avis d'imposition pour la taxe d'habitation.
- 3 derniers bulletins de salaire des 2 parents ou dernier avis d'imposition
- livret de famille ou acte de naissance si l'enfant est né, copie de la décision d'adoption le cas échéant.

Pour les personnes hébergées : attestation sur l'honneur de l'hébergeant avec copie de sa pièce d'identité + attestation CAF ou sécurité sociale ou pôle emploi ou impôts à l'adresse de l'hébergeant.

Informations complémentaires

Des permanences, *sans rendez-vous*, sont organisées en mairie par les responsables des établissements de petite enfance qui vous renseigneront sur les différents modes d'accueil et leur fonctionnement :

Bureau C - rez-de-chaussée - aile Blomet

Lundi de 13 h 30 à 16 h 15 / Mardi de 9h à 12 h / Vendredi de 13 h 30 à 16 h 15

Ne pas oublier le certificat d'inscription

Validation de l'inscription :

- Dès la naissance de l'enfant, il convient d'adresser un extrait d'acte de naissance au service Enfance-Famille-Jeunesse de la mairie (un nouveau certificat d'inscription est alors envoyé au domicile des parents).

Renouvellement de l'inscription :

- demande à renouveler chaque année à la date anniversaire de la 1ère inscription sur présentation des documents mentionnés plus haut.

CRECHES COLLECTIVES MUNICIPALES (inscription Mairie Service Petite Enfance)

Quartier Grenelle

EMERIAU	53, rue Emeriau	01 45 75 03 86
EDGAR FAURE	32, rue Edgar Faure	01 42 19 94 29
VIALA	14/18 rue Viala	01 53 95 15 80
LOWENDAL	18, bis avenue Lowendal	01 44 38 80 70

Quartier Javel

KELLER	10, rue de l'ingénieur Keller	01 58 01 01 01
EMILE ZOLA	59, avenue Emile Zola	01 53 95 29 00
MARGERIDE	5, rue Clément Myionnet	01 40 60 17 91
CAUCHY	13, rue Cauchy	01 40 60 90 38
BOUCICAUT	33, rue Lacordaire	01 53 95 37 45
MODIGLIANI	15, rue Modigliani	01 45 57 83 71
SAINT CHARLES	193 quater, rue St Charles	01 44 25 20 00
LECOURBE	10, Villa Frédéric Mistral	01 40 60 45 50
FELIX FAURE	73, avenue Félix Faure	01 56 82 11 80
ESPERANCE	71, avenue Félix Faure	01 56 82 11 85
T.DECK Croix Nivert	25, rue Théodore Deck	01 44 11 71 20

Quartier Necker

MONTPARNASSE	37, rue Falguière	09 67 80 71 68
FALGUIERE	131, rue Falguière	01 44 38 88 55
PLATON	47, rue Bargue	01 43 06 03 28
CAMBRONNE	62, rue Cambronne	01 53 58 35 95
COTENTIN	2, rue Maurice Maignen	01 40 47 97 30

Quartier Saint Lambert

JULES DUPRE	1, rue Jules Dupré	01 45 32 39 76
LA PLAINE	54, Bd Lefebvre	01 56 56 56 70
MORILLONS	44, rue des Morillons	01 42 50 21 09
SANTOS DUMONT	31, rue Santos Dumont	01 56 08 38 60
VAUGIRARD	379, rue Vaugirard	01 53 68 71 68
CHARLES LECOCCQ	19, rue Charles Lecocq	01 55 90 44 42
LA QUINTINIE	22, rue de la procession	01 53 86 70 20
CONVENTION	141, rue de la Convention	01 53 68 14 65

Inscription également en Mairie : certaines crèches associatives et crèches familiales.

Annexe 2

Crèches Associatives

En convention avec la mairie : Inscription auprès de la mairie du 15eme

- Quartier Grenelle :
Grenelle - Ruelle au père fragile (152, Bd de Grenelle)
- Quartier Necker :
Le Temps de l'Enfance : 6/8 rue Dulac
- Quartier St Lambert :
- **Fourcade** : 29, rue du Général Beuret
- **Firmin Marbeau** : 29, rue du général Beuret
- **Le Grand Jardin** : 10, rue André Theuriet

Inscriptions directement auprès des établissements :

- **Association La Goutte de Lait-Saint Léon** ; inscription via le site internet :
www.gouttedelait.com
Dossier d'inscription à télécharger, remplir et renvoyer à l'établissement choisi en
N°1, Trois lieux :
 1. **Le Petit George (BB)** : 9, rue George Bernard Shaw
 2. **Le Saint Léon (+ de 18 mois)** : 37, rue Dupleix
 3. **Le Petit François** : 18, rue François Bonvin
- **Tiphaine** : 16, rue Tiphaine - 75015 Paris
- **Violet** : 7, place Violet - 75015 Paris
- **Plein Ciel** : 4, rue Vigée Lebrun - 75015 Paris
- **Il était une fois** : 4, rue André Gide - 75015 Paris
- **Brancion** : 129, rue Brancion - 75015 Paris
- **Adolphe Chérioux** : 13 Bis, rue d'Alleray - 75015 Paris
- **Méli-Mélo** : 20, rue Marie Skobtsov - 75015 Paris

Annexe 3

Les micro-crèches

- **Bio Crèche** : 159 rue Blomet - 75015 Paris
- **Happy Zou - Blomet** : 37 rue Blomet - 75015 Paris
- **Happy Zou - Javel** : 56 rue de Javel - 75015 Paris
- **Happy Zou – Morillons** : 5 rue des Morillons - 75015 Paris
- **I Bambini** : 36 rue du Cotentin – 75015 Paris
- **La boîte à Malice du Cherche Midi** : 129 rue du cherche midi – 75015 Paris
- **La Fédération des Malicieux** : 37/39 rue de la Fédération - 75015 Paris
- **Les Capucines** : 30 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris
- **Les Clochettes** : 32 boulevard Vaugirard - 75015 Paris
- **Les Malicieux de Javel** : 187 rue de Javel - 75015 Paris
- **Les malicieux de Pondichery** : 20 rue de Pondichéry - 75015 Paris
- **Plumetis** : 16 rue Plumet - 75015 Paris

La crèche parentale

- **Calinot Singe** : 184, rue de la croix Nivert - 75015 Paris

Annexe 4

Les haltes-garderies

- **Le Petit Edgar** : 14 rue Edgar Faure
- **Ainsi font font font** : 69 rue Fondary
- **Amstramgram** : 125, rue Lecourbe
- **Au Fil de la Découverte** : 6 rue Cronstradt
- **Au rendez-vous des bout'chou** : 52 rue de l'Amiral Roussin
- **CEASIL** : 4 rue Vigée Lebrun
- **Dalle Jardin Atlantique** : 25 allée Capitaine Dronn
- **Dansons la Capucine** : 66 rue Letellier
- **Eclore** : 144 rue du Théâtre
- **Emeriau** : Halte d'éveil 29 rue Emeriau
- **Grand Pavois** : 189 rue de Lourmel
- **Hôpital Necker** : 149 rue de Sèvres
- **Il était une fois** : 4 rue André Gide
- **La Coccinelle** : 191 rue St Charles
- **La Ribambelle** : 19 rue Robert Lindet
- **La Souris Verte** : 112 rue Brancion
- **Le Grand Pavois** : 189, rue de Lourmel
- **Le Parnassium** : 20 rue Labrouste
- **Le Toboggan** : 149 rue de la Croix-Nivert
- **Les Gémeaux** : 217 rue St Charles
- **Les Lutins de la Plaine** : 17 boulevard des Frères Voisins
- **Les Trottes Lapins** : 217 rue St Charles

Jardin d'enfants

- **Le Jardin des quatre frères Peignot** : 11 rue des quatre frères Peignot

Accueils Parents/enfants

- **La Maison Verte** : 13, rue Meilhac- 75015 Paris
Du lundi au jeudi de 14h à 19h - Le samedi de 15h à 18h30.
- **Le Petit Jardin** : 9, rue Aristide Maillol

Annexe 5

Crèches familiales

- **Heliport**, 16, allée des frères Voisins – 75015 Paris
- **Castagnary**, 139, rue Castagnary - 75015 Paris
- **Capitaine dronne**, 25, allée capitaine Dronne - 75015 Paris
- **Beaugrenelle** (crèche familiale associative), 68, rue saint Charles - 75015 Paris

Infos diverses sur les auxiliaires parentales

Pour trouver une famille ou/et une auxiliaire parentale (appeler communément nounou ou nourrice) en tant qu'employeur :

(Annonces et infos pratiques : coût, aides financières, démarches, réunions d'informations.)

- Lestribus.paris.fr
- www.croix-saint-simon.org
- www.garde-partagée.net
- www.bebe-nounou.com/fr/annonces/
- www.nounou-top.fr/info/trouver
- Co-famille.fr

Pour vous aider dans vos démarches (infos pratiques) :

- La garde d'enfant à domicile-paris.fr
Infos pratiques : aller à Petite Enfance – Faire garder mon enfant
- www.abcpuériculture.com (rubrique : « le petit jardin »)

Qu'est-ce qu'un RAP ? (Relais d'auxiliaires parentales)

Une fois l'auxiliaire parentale recrutée, il faut savoir qu'il existe des RAP où elle va pouvoir emmener les enfants tout en restant auprès d'eux.

Ces lieux d'accueils animés par des professionnels de la petite enfance permettent de faire découvrir à l'enfant un lieu de socialisation, de rompre l'isolement de l'auxiliaire parentale et de partager des réflexions sur ses pratiques professionnelles.

- www.croix-saint-simon.org
- www.abcpuericulture.com (rubrique : « le petit jardin »)

Agences spécialisées dans la garde à domicile :

Elles vous proposent des auxiliaires parentales généralement avec une expérience ou un diplôme petite enfance. Ces agences sont les employeurs des auxiliaires parentales.

Elles s'occupent du suivi, peuvent effectuer des visites au domicile, proposent des formations aux auxiliaires parentales et peuvent intervenir comme médiateur s'il y a un litige. Une adhésion vous est demandée à l'inscription et le coût de journée de votre auxiliaire parentale sera majorée du coût de fonctionnement de l'agence.

Certaines ont aussi des formules uniquement pour vous trouver une auxiliaire parentale dont vous serez l'employeur.

- Saperlipopette – www.grandir-saperlipopette.fr
- Les enfants de Jeanne- www.lesenfantsdejeanne.fr
- Main dans la main – www.maindanslamain.com